



PROCES-VERBAL DESCRIPTIF
COMPLEMENTAIRE

L'An Deux Mille Vingt et un et le deux décembre

A la requête de

La CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL ALPES PROVENCE, Société Coopérative à capital et personnel variable régie par le livre V du Code Rural et la Loi du 24 Janvier 1984 relative au contrôle et à l'activité des établissements de crédit ainsi que des textes subséquents, fondée le 25 septembre 1992, agréée en qualité de banque coopérative ou mutualiste le 23 décembre 1992, avec l'ensemble des caisses locales qui lui sont affiliées, immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'AIX EN PROVENCE sous le numéro 381 976 448, dont le siège social est 25 Chemin des Trois Cyprès 13097 AIX EN PROVENCE CEDEX 2, agissant poursuites et diligences de son représentant légal en exercice,

Suite à un commandement de payer valant saisie, nous requiert aux fins d'établir le procès-verbal descriptif des biens appartenant à

, consistant en une propriété sise Rue de Belle Croix, Les Basses Garrigues à VENASQUE (84210), figurant au cadastre :

- Section A numéro 321, lieudit Basses Garrigues, pour une superficie de 14a 60ca
- Section A numéro 629, lieudit Basses Garrigues, pour une superficie de 1a 99ca
- Section A numéro 630, lieudit Basses Garrigues, pour une superficie de 1a 51ca

Et la moitié indivise d'une parcelle de terre à usage de chemin, cadastrée Section Z numéro 631, lieudit Basses Garrigues, pour une superficie de 4a 27ca.

Déférant à cette réquisition,

Nous soussignée, Maître TREMOULET Pierre, Huissier de justice Audiencier près le Tribunal de Grande Instance de Carpentras, y demeurant 20 Rue Clovis Hugues.

Certifions nous être rendu ce jour à 15 heures sur le territoire de la commune de VENASQUE (84210), au-devant des parcelles cadastrées Section A numéros 321, 629, 630 et 631.

Nous rencontrons alors _____, à qui nous nous présentons et exposons le but de notre mission.

Il nous invite alors à y procéder.

Là étant, nous constatons que l'immeuble saisi est dans le même état que lors de notre procès-verbal descriptif daté du 18.06.2015.

La villa est actuellement occupée par _____ et leurs deux enfants.

N'ayant plus rien à constater, nous avons dressé le présent procès-verbal pour servir et valoir ce que de droit.

SOUS TOUTES RESERVES
DONT ACTE



AVOVENTES.fr